



La Vie Avesnoise

www.avesnes-les-aubert.fr

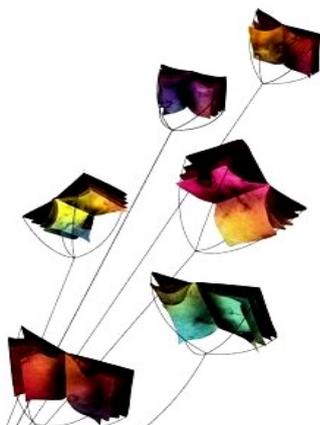
N° 62 - Janvier 2020

Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal,
Les Administrateurs du C.C.A.S,
Et l'ensemble du personnel communal,

vous adressent leurs

Meilleurs Vœux

pour cette *Année 2020*



Et vous invitent à la traditionnelle

**Cérémonie des Vœux
de la Municipalité**

qui se déroulera le

dimanche 5 janvier 2020 à 11 heures
à la halle des sports du collège Paul Langevin

■ INFOS PRATIQUES

■ Horaires de la mairie.



Les guichets sont ouverts au public le **lundi de 14h à 17h30**, du **mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30** et le **samedi de 9h à 12h**.

De plus, veuillez noter que les guichets de la mairie et les services techniques municipaux seront fermés le **lundi 6 janvier 2020**.

■ Permanence de l'Espace Info Énergie.



Pour obtenir des conseils et un accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions liés aux travaux d'amélioration de votre habitat, M^{me} Amandine Raux, conseillère de l'EIE sera présente en mairie le **lundi 27 janvier**, sur rendez-vous au 03.62.53.25.18.

■ Permanences du Secours Populaire.



Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 le **vendredi 10** pour la vente de chéquiers et les **23 ou 24 janvier** (selon la convocation) pour le libre service à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse. *Contact : M^{me} Isabelle Libert.*
☎ 06.09.43.82.82.

■ Restaurants du Cœur.



La distribution de denrées aura lieu les **jeudis 2, 9, 16, 23 et 30 janvier** dans les bâtiments situés à côté des ateliers municipaux - 39 rue Henri Barbusse.

■ Le Secours Catholique.



En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai au 18 rue du Petit Séminaire.

☎ 03.27.81.21.89.



■ Cérémonie des Vœux de la Municipalité.

Attention, comme l'année dernière et au regard des travaux de la salle des fêtes, la traditionnelle cérémonie des vœux de la Municipalité se tiendra **à la halle des sports du collège Paul Langevin, le dimanche 5 janvier à 11 heures**. Vous y êtes toutes et tous cordialement invités.



■ Accueils de Loisirs Sans Hébergement

Les accueils de loisirs 2020 se dérouleront aux dates suivantes :

► Vacances d'hiver : du **lundi 17 au vendredi 21 février 2020** (les inscriptions seront prises du **mardi 14 au vendredi 17 janvier 2020 de 9h à 12h** au Service Enfance-Jeunesse « L'île aux enfants »),

► Vacances de printemps : du **mardi 14 au vendredi 17 avril 2020**,

► Vacances d'été : du **lundi 6 au vendredi 31 juillet 2020**.

*Contact : Service Enfance-Jeunesse « L'île aux Enfants »
Derrière la mairie - rue Camélinat à Avesnes-les-Aubert.*



■ Des boîtes à livres pensées pour tout le monde

Situées entre l'école maternelle Danielle Casanova et le restaurant scolaire et composées d'une boîte pour les adultes et de deux boîtes pour les enfants, elles sont à votre disposition. Le principe est de partager et de faire circuler les livres entre tout le monde. La boîte est un simple relais

où il y a des échanges gratuits de livres entre particuliers, c'est le principe du « donner-recevoir ». **Tout simplement vous prenez un livre, vous en remettez un dans la boîte.** Si vous prenez du plaisir à recevoir de la lecture, vous pouvez aussi partager avec d'autres le plaisir de vos lectures.

■ Information du SIAVED



Le Comité syndical du SIAVED (Syndicat Inter-Arrondissement et d'Elimination des Déchets basé à Douchy-les-Mines), qui à la charge de l'enlèvement des ordures ménagères et de la gestion des déchetteries, vous rappelle les modalités du dispositif "amiante" et de la collecte des encombrants.

Les déchets amiantés ne sont plus acceptés en déchetteries mais sont récupérés sur rendez-vous à domicile (conditionnés dans des big-bag fournis par le SIAVED au prix de 15 € l'unité).

Les encombrants sont collectés en porte-à-porte, sur rendez-vous, à la demande des particuliers qui pourront bénéficier de ce service gratuitement deux fois par an.

Pour toute information sur ces dispositifs, nous vous invitons à contacter le SIAVED au 0800 775 537.

Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat
59129 Avesnes-les-Aubert
Directeur de publication :
M. Alexandre Basquin
Photos, Conception, Rédaction :
Service Communication
de la Ville d'Avesnes-les-Aubert
Impression : Imprimerie Le Lièvre
16 Avenue de Saint-Amand
59300 VALENCIENNES
Diffusion : 1800 exemplaires
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014
ISSN 2492-4326

Numéros Utiles

Mairie : 03.27.82.29.19 - Fax : 03.27.82.29.11
Services Techniques : 03.27.78.39.44
C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17
Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04
Crèche : 03.27.79.78.21 - Relais d'Assistantes Maternelles : 07.86.56.26.25
U.T.P.A.S. : 03.59.73.36.50
Mission Locale : 03.27.70.86.59
Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17
Médecin de garde : 03.20.33.20.33 - Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30
Point info déchets du SIAVED : 0800 775 537
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis : 03.27.75.84.79

Pour recevoir la newsletter municipale.

Abonnez-vous en mairie
ou sur le site
www.avesnes-les-aubert.fr



Ma commune aime
lire et faire lire

Papiers d'identité : la procédure de délivrance



Depuis mars 2017, seules trois communes du Cambrésis sont habilitées à enregistrer les demandes de passeports et de cartes d'identité biométriques : Cambrai, Caudry et Le Cateau-Cambrésis. Pour vous aider dans votre démarche, nous tenions à vous rappeler la marche à suivre.

Pour refaire vos papiers d'identité, vous devez en faire la demande dans une mairie équipée du dispositif de recueil d'empreintes. Les plus proches de notre commune sont les mairies de Cambrai, Caudry et Le Cateau-Cambrésis. Mais attention, pour faire face à l'afflux, ces services municipaux ne reçoivent que sur rendez-vous*.

Pour vous aider, nous vous conseillons de suivre cette procédure de demande :

- * Pour gagner du temps, faire une pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr>.
⇒ Cela permet d'éviter de remplir un dossier papier au guichet et donc de gagner du temps.
- * Noter le numéro de pré-demande qui est attribué.
- * S'adresser à l'une des mairies habilitées pour prendre un rendez-vous.
- * Rassembler les pièces justificatives demandées.
- * Se présenter au guichet de la mairie lors du rendez-vous pour y déposer le dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- * Retirer la carte d'identité dans la mairie dans laquelle la demande a été déposée.

Notons que le demandeur doit être présent pour le dépôt et le retrait de la carte d'identité (prise d'empreintes obligatoire). Également, le mineur doit être accompagné d'un parent (muni de sa pièce d'identité).

*Pour prendre rendez-vous :

- ☞ **Caudry** : Service État Civil - Place du Général de Gaulle, ☎ 03.27.75.70.00.
- ☞ **Cambrai** : Service État Civil - 2 rue de Nice, ☎ 03 27 73 21 40 ou 03 27 73 21 41.
- ☞ **Le Cateau-Cambrésis** : Service Police Municipale - 29 bis rue de la République, ☎ 03.27.84.30.30.

Vous souhaitez conclure un PACS : prenez rendez-vous en mairie



Le pacte civil de solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer en mairie.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les partenaires Avesnois souhaitant conclure un pacte civil de solidarité (PACS) peuvent le déclarer directement en mairie d'Avesnes-les-Aubert, auprès de l'officier d'état civil qui procédera à son enregistrement et aux formalités de publicité. Les futurs partenaires doivent se présenter ensemble.

- ▶ Veuillez noter que le dépôt du dossier de PACS en mairie se fait uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi au ☎ 03.27.82.29.19.

■ LA FIN D'ANNÉE EN PHOTOS

De savoureux moments de partage à l'occasion des fêtes de fin d'année

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la tradition a été respectée avec simplicité et beaucoup de convivialité, pour les plus petits comme pour les plus grands.



Les élèves des deux écoles ont été choyés.



LA FIN D'ANNÉE EN PHOTOS



Les enfants de l'ALSH du mercredi ont décoré le restaurant scolaire et ont offert des jacinthes aux résidents du Bois d'Avesnes. Il y avait beaucoup d'émotion lors de ce moment sympathique et singulier.



Le Père Noël est également passé à l'accueil périscolaire. Il a pu découvrir les merveilleuses créations de Noël réalisées par les enfants.



Beaucoup de monde au marché de Noël de l'école maternelle et de l'Association des Parents d'Élèves.

De nombreux enfants se sont laissés conter Noël à la bibliothèque. Merci aux bénévoles du programme « Lire et faire lire ».



La sortie au marché de Noël de Bruxelles organisée par l'association Loisirs et Voyage a rencontré un beau succès.

À l'heure où nous bouclons ce bulletin, les manifestations dédiées à nos aînés et aux bénéficiaires du CCAS n'ont pas encore eu lieu. Vous retrouverez les photos dans le prochain numéro.



Un nouveau parking rue du 19 mars 1962.
Un nouveau parking est en cours d'aménagement, à proximité du cimetière pour faciliter et sécuriser le stationnement à cet endroit.



À découvrir.
N'hésitez pas à découvrir la chaîne Youtube du duo musical CREDO. Thomas, un avesnois à la batterie et David au chant, aux guitares et au sampleur, jouent plusieurs styles de

musiques : rock, pop-rock, soft rock et ballades... Leur particularité est une approche musicale autour de la maladie et du handicap notamment avec la magnifique chanson « Pour Elle », écrite pour une petite fille qui se prénomme Lola et qui est atteinte de la mucoviscidose.



La tradition de la Sainte Barbe. C'est en toute convivialité que les sapeurs-pompiers de la caserne Aubert se sont réunis le samedi 30 novembre dernier à la salle des fêtes de Saint-Aubert pour fêter la Sainte Barbe. Certains d'entre eux ont été mis à l'honneur en présence de Daniel Cattiaux, Maire de Saint-Aubert, Alexandre Basquin, Maire d'Avesnes-les-Aubert et Anne-Sophie Boisseaux, Conseillère Départementale. Des avancements de grade ont été prononcés pour : Baptiste Martin et Yannick Taquet (nommés sapeurs 1^{ère} classe), Maxence Denetière (nommé Caporal Chef) et Hans Durou (nommé Sergent). Des diplômes ont été validés pour : Lucie Capliez (Contrôleuse EPI), Déborah Favorel et Marie-Amélie Pollard (Équipiers SAP/SR). Des médailles ont été remises à : Cédric Choquart et Alain Behague (10 ans de service), Christophe Simon et Sébastien Lepève (20 ans de service) et aux anciens chefs de centre : Maurice Laigle, Octave Lesage, Michel Lefebvre et Marcel Boutemy (étoile de bronze) et Bernard Bécart (étoile d'or).

C'était aussi l'occasion de saluer l'engagement de nos pompiers. Un engagement au service des autres, sincère et désintéressé. Toutes nos félicitations.



Secours Catholique.
Le 17 novembre dernier, le Secours Catholique a reçu un accueil chaleureux alors qu'il était présent sur le marché pour présenter ses actions.



C'est musclé !
Christelle Saracino, notre championne de bodyfitness a décroché la 3^{ème} place de « Miss Univers » en catégorie womenphysique ; et Christophe Stefaniak s'est classé 5^{ème} middleweight à Mister Univers 2019 qui s'est tenu en Italie le 17 novembre 2019.
Félicitations !



DON DU SANG



Sauvez des vies, donnez votre sang !

Les dons de sang permettent de soigner chaque année un million de malades. Mais encore aujourd'hui, il manque toujours de sang pour répondre à des besoins de plus en plus importants.

Pourtant quelques minutes suffisent. En décidant de donner votre sang, vous pouvez sauver une vie.

Alors n'hésitez pas, la prochaine collecte sur notre commune se fera **le lundi 13 janvier de 15h à 19h dans le car de prélèvement situé sur la place de la République.**

Le Téléthon a été à la hauteur

Le Téléthon a été organisé sur notre commune le 7 décembre dernier par l'association Dynamic Projets. Celle-ci a cette année encore proposé de nombreuses animations avec notamment l'Apér'Haut.

Le 7 décembre, une nacelle située derrière la mairie emmenait les participants à plus de dix mètres de hauteur pour prendre l'apéro !

Cette initiative originale a fait parler d'elle puisqu'elle est passée, en direct, sur France Télévision*.

Le soir, le public a répondu présent à la halle des sports du collège Paul Langevin pour une soirée festive marquée par le concert rock, les démonstrations de danses, le jongleur de feu, le lâcher de lanternes célestes et l'arrivée du Maradon 2019 de l'association « Dans les yeux d'Hugo ».

Nous remercions les responsables de Dynamic Projets, les bénévoles, les commerçants, les artisans, les associations participantes, l'école primaire et maternelle, le collège, les exposants, les généreux donateurs et toutes les personnes qui se sont mobilisées avec force pour cette très belle et noble cause.

*Retrouvez la vidéo sur www.avesnes-les-aubert.fr



ENVIRONNEMENT

Des poules à l'école Joliot-Curie

Dans une démarche écologique, l'école élémentaire Joliot-Curie, en relation avec la Municipalité et l'association ACTION, a installé un poulailler habité par deux poules dans la cour de l'école.

Outre l'idée de « verdir » les programmes scolaires, de valoriser l'engagement et l'enthousiasme des enfants sur la question climatique, les gallinacées permettent de lutter contre le gaspillage alimentaire en se nourrissant notamment des déchets triés de notre cantine scolaire.

Pour aller encore plus loin dans la démarche de protection de l'environnement, des nichoirs à oiseaux ont été installés dans les cours des écoles Danielle Casanova et Joliot-Curie, et à l'accueil périscolaire, permettant, durant l'hiver, le sauvetage de petits oisillons.

Le tout, afin de sensibiliser nos jeunes avesnois à devenir acteurs de la défense de notre environnement et de notre planète.



Des solutions pour vous et votre logement

Vous devez louer un nouveau logement pour des raisons professionnelles ? Vous avez besoin d'adapter votre logement en raison de votre âge ou de votre perte d'autonomie ? Vous souhaitez engager des travaux de rénovation énergétique ?

Concrétisez vos projets avec Action Logement, l'organisme en charge de l'accès au logement pour favoriser l'emploi, et découvrez 3 nouvelles aides.

Ainsi, Action Logement propose des aides notamment sur la rénovation énergétique qui peut être complémentaire à d'autres aides.

Trois nouvelles solutions 100% gratuites permettant d'agir pour le logement des salariés du privé :

- ◆ Aide à la mobilité : subvention de 1 000 € pour un salarié gagnant jusqu'à 1,5 x SMIC.
- ◆ Aide à l'adaptation du logement au vieillissement : subvention jusqu'à 5 000 € pour un salarié en perte d'autonomie ou les retraités de 70 ans et plus.
- ◆ Aide aux travaux de rénovation énergétique : subvention jusqu'à 20 000 € pour un salarié propriétaire occupant aux revenus modestes + prêt additionnel et facultatif de 30 000 € avec un taux d'intérêt à 1%.
- ◆ Aide aux travaux de rénovation énergétique : subvention jusqu'à 15 000 € pour un salarié propriétaire bailleur aux revenus modestes + prêt additionnel et facultatif de 30 000 € avec un taux d'intérêt à 1%.



Vous êtes intéressé(e), testez l'éligibilité directement sur le site <https://www.actionlogement.fr>

■ NOS JOIES, NOS PEINES.....

■ Ils ont vu le jour

MÉRESSE Mona, née le 25/11/2019 de Magali Méresse, 25 Route Nationale.

WIART Yilann, né le 28/11/2019 de Damien Wiart & Élodie Lesnes, 5 rue Chanzy.

■ Elles nous ont quittés

DELATTRE Veuve DUBOIS Jacqueline, 88 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

DHAUSSY Veuve CAPLIEZ Célénie, 89 ans, 20 rue Marcel Cachin.

■ AGENDA.....

Dimanche 5 janvier

■ **VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ.** À 11h à la halle des sports du collège Paul Langevin.

Lundi 13 janvier

■ **DON DU SANG.** Dès 15h dans le car de prélèvement situé sur la place de la République.

Samedi 8 février

■ **LOTO DE L'APE DU COLLÈGE PAUL LANGEVIN.** Uniquement sur réservation à la salle des fêtes de Saint-Vaast-en-Cambrésis à 16h. Ouverture des portes à 14h30.